

DEMANDE DE RÉVISION DE NOTE EN COURS DE SESSION

Durant la session, l'étudiant dispose de 5 jours ouvrables après la réception de l'évaluation pour déposer une demande de révision. Dans le cas des cours intensifs, des cours d'été et des cours de la formation continue, ce délai est ramené à 3 jours ouvrables.

La révision de note consiste à réviser le résultat d'une évaluation. La révision peut conduire au maintien, à la majoration ou à la diminution de la note.

L'étudiant qui perçoit un manque d'équité ou de justesse dans l'évaluation d'une activité d'apprentissage peut demander une révision de son évaluation. Dans ce cas, la demande de révision de note doit être motivée par des éléments précis qui viendraient en contravention avec la Politique institutionnelle d'évaluation de l'apprentissage (PIEA): application d'un critère d'évaluation non prévu, non-respect du plan de cours, etc. Une demande ne peut porter que sur une seule évaluation.

Lorsque l'étudiant estime que le résultat de son évaluation n'est pas juste, il devrait d'abord s'adresser à son professeur. Après cette démarche, si l'étudiant estime que ses motifs sont toujours valables, il peut déposer une demande de révision en utilisant le présent formulaire et en le remettant à la coordination départementale.

Il ne faut pas confondre une révision de note et un litige pédagogique, ce dernier prenant le plus souvent la forme d'une mésentente pouvant mener au dépôt d'une plainte. L'étudiant qui souhaite exposer un litige pédagogique doit se référer à la procédure en matière de plainte étudiante.

Référence : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, article 6.19

INFORMATION SUR L'ÉVALUATION À RÉVISER (section à remplir par l'étudiant)

Numéro d'étudiant (DA)		Nom, prénom	
Année-session		Titre du cours	
Numéro du cours		Professeur	
Note de l'évaluation au moment de la demande		Nom de l'évaluation	

Vous devez expliquer les motifs qui vous amènent à demander une révision de note, ces motifs seront considérés dans le traitement de votre demande.

Pour être fondée, une demande de révision de note devrait être motivée par des éléments précis qui viennent en contravention avec la PIEA : application d'un critère non-prévu, non-respect du plan de cours, etc.

J'ai discuté avec mon professeur avant de présenter cette demande.

Je désire être entendu par le comité de révision de note.

Vous serez contacté par MIO.

À défaut de répondre ou de vous présenter, le comité siègera sans vous.

Je sou mets ma demande de révision de note et j'ai pris connaissance des modalités générales présentées au haut de ce document.

Signature ou initiales de l'étudiant

aaaa-mm-jj

Une fois le formulaire rempli, veuillez le transmettre à la coordination du département concernée.

SECTION RÉSERVÉE AU DÉPARTEMENT

Demande reçue par _____
*Prénom et nom*le _____ .
*aaaa-mm-jj***COMPOSITION DU COMITÉ DE RÉVISION DE NOTES**

<i>Prénom et nom</i>	<i>Signature</i>

En cours de session, le comité dispose de 5 jours ouvrables pour traiter la demande après son dépôt. Dans le cas des cours intensifs, des cours d'été et des cours de la formation continue, ce délai est ramené à 3 jours ouvrables.

DÉCISION DU COMITÉ La note de l'évaluation est maintenue La note de l'évaluation est : _____

aaaa-mm-jj